

N° de R.G. : ____ / ____

DEMANDEUR	DEFENDEUR
NOM :	NOM :
Nature du contrat [] verbal [] écrit du :	Nature du contrat [] verbal [] écrit du :
Durée [] indéterminée [] déterminée	Durée [] indéterminée [] déterminée
1 ^{er} jour de travail	1 ^{er} jour de travail
Date de fin de contrat	Date de fin de contrat
Rupture [] licenciement [] démission [] autre	Rupture [] licenciement [] démission [] autre
Fonctions exercées	Fonctions exercées
Salaire brut	Salaire brut
Effectif de l'entreprise	Effectif de l'entreprise
Convention collective	Convention collective
Code A.P.E. (NAF)	Code A.P.E. (NAF)

MODIFICATION DE DEMANDE(S) / EXCEPTIONS DE PROCEDURE	DEMANDE RECONVENTIONNELLE / EXCEPTIONS DE PROCEDURE

 suite au verso**APRÈS AVOIR PROCÉDÉ À LA TENTATIVE DE CONCILIATION**

- le bureau de conciliation constate la non conciliation des parties
 le bureau de conciliation constate la conciliation partielle des parties
 le bureau de conciliation fixe le délai de communication des pièces et conclusions comme suit:

AVANT LE : _____ pour le demandeur & AVANT LE : _____ pour le défendeur

- le bureau de conciliation fait application de l'article R1454-01 du code du travail (Nomination de conseillers rapporteurs)
 le bureau de conciliation fait application de l'article R1454-14 du code du travail (mesures provisoires)

DECLARATIONS DU DEMANDEUR	DECLARATIONS DU DEFENDEUR

 suite au verso**RÉSULTAT :**

- NON CONCILIATION ET RENVOI DEVANT LE BUREAU DE JUGEMENT

DU _____ à _____ h _____

- _____

En foi de quoi le présent procès-verbal a été établi et signé.

LE DEMANDEUR**LE DÉFENDEUR****LE GREFFIER****LE PRÉSIDENT**